Mieux Comprendre l'Espace

Géovision

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

Département de Géographie -Université Alassane Ouattara

N°007, JUIN 2022 ISSN: 2707- 0395

République de Côte d'Ivoire

BP V18 Bouaké 01

Téléphone: (+225) 07 07 06 91 71/ 01 03 59 34 32/ 05 05 05 84 01

Courriel: revuegeovision@gmail.com

Site Internet: www.laboraddys.com

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité**,** Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Dr LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépéndant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Chercheur Indépéndant

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépéndant

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Dr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Instructions aux auteurs

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).
4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :
- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement

de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

APPROCHE DE GESTION DES CONTRAINTES FONCIERES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO : CAS DE LA COMMUNE VI, ***Abdramane Sadio SOUMARE [1], Abbass Maïga [2]*** ***9***

CARACTÉRISATION DE L'ACIDIFICATION DES SOLS DANS LA COMMUNE RURALE DE *KOUKA*, AU NORD-OUEST DU BURKINA FASO, ***Jacques KONKOBO[1], Zelbié BASSOLE[2], Joël OUEDRAOGO[3]*** ***27***

ESPACES VERTS ET CADRE DE VIE DANS LA VILLE DE LOKOSSA (BENIN), ***Michael Julio HOUNSOUNOU, Tognidè Auguste HOUINSOU, Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE*** ***39***

PRATIQUE DE RESPONSABILITE SOCIETALE CHEZ LES PRODUCTEURS DE CACAO DANS LE DEPARTEMENT D'AGBOVILLE (COTE D'IVOIRE), ***ASSI Kopeh Jean-Louis[1], ALEBY Aleby Hermann Dimitri[2], OKOMA N'Takpé Kevin[3]*** ***54***

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT DANS LES AIRES D'ABATTAGE D'ANIMAUX DANS LA COMMUNE DE PARAKOU, ***Sabine Mètohué DAKO KPACHA*** ***71***

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES RÉGIONS À L'ÉPREUVE DE L'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE LA CÔTE D'IVOIRE : CAS DE LA RÉGION DE GBÊKÊ, ***KLO Fagama[1], SAGNON Ibrahima[2], OUATTARA Teninan Hugues[3]*** ***86***

USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS L'AGRICULTURE : CAS DE L'UTILISATION DES HERBICIDES PAR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE KÉTRO –BASSAM, ***KRA Koffi Siméon[1], KONAN Amani Fulgence[2]*** ***102***

CONSTAT SCIENTIFIQUE ET PERCEPTION PAYSANNE DES EVOLUTIONS RECENTES DU CLIMAT DANS LA COMMUNE DE NAKO : ANALYSE COMPAREE ET STRATEGIES ENDOGENES D'ADAPTATION, ***Gouroumana KAMBIRE[1] ; Noël Touobewere SOME[2] ; Mathias Philippe BAGRE[3] ; Yélézouomin Corentin Stéphane SOME[4].*** ***112***

ANALYSE DE LA CORRELATION ENTRE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET INSALUBRITE DANS LA VILLE D'AGNIBILEKROU (EST DE LA COTE D'IVOIRE), ***Tiendja Rachelle Annick KOMBO[1], Bébé KAMBIRE[2]*** ***128***

ÉTUDE DES FACTEURS D'UTILISATION DES MÉDICAMENTS TRADITIONNELS CHEZ LA FEMME ENCEINTE : CAS DES PATIENTES DU CENTRE DE SANTE URBAIN COMMUNAUTAIRE HENRIETTE KONAN BEDIE (COCODY-ABIDJAN, COTE D'IVOIRE), ***KOUAKOU Kouamé Yves Bory[1], NIAMKE Gnanké Mathieu[2]*** ***144***

RISQUES CLIMATIQUES ET STRATEGIES D'ADAPTATION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE OUIDAH, ***Parfait Cocou BLALOGOE*** ***155***

OFFRE ET DEMANDE SCOLAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOTRO, ***Amenan Linda Rachelle KOFFI, Ané Landry TANOH et Bi Tozan ZAH*** ***166***

DYNAMISME DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET PLACE DE LA FEMME DANS L'HOTELLERIE DANS LA VILLE DE KORHOGO, ***N'GORAN Kouamé Fulgence*** ***182***

MODELE STATISTIQUE DE PREVISION DE LA PRESENCE DU *V. CHOLERAE* DANS LES COURS D'EAU DE LA VILLE DE DOUALA (CAMEROUN), ***Antoine de Padoue Nsegbe*; André Nana Yankam*** *194*

DE L'APPAUVRISSEMENT DES TERRES À L'APPARITION D'UN COUVERT VÉGÉTAL HÉTÉROGÈNE (DE NOUVELLES ESPÈCES VÉGÉTALES) DANS LA RÉGION DU HAMBOL AU CENTRE-NORD DE LA COTE D'IVOIRE, ***Mathieu Jonasse AFFRO[1], Meglo Alexandre ZO[2], Nambegué SORO[3], Grah Félix BĚCHI[4]*** *210*

LA PRODUCTION ARTISANALE DE L'ATTIEKE A BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : ENTRE SOURCE DE REVENU ET POLLUTION DU CADRE DE VIE URBAIN, ***[1.] Yagnama Rokia OUATTARA-COULIBALY, [2.] Diobabie Aicha DIOBA*** *227*

IDENTIFICATION DES ZONES À RISQUES D'INONDATION DANS L'AGGLOMERATION DE LOME, ***WAKIYOU Abaloson [(1)], KABISSA Massama-Esso [(2)] GNONGBO Tak Youssif [(3)]*** *243*

CHALLENGES OF URBAN DYNAMICS ON PUBLIC TRANSPORT IN NIAMEY, ***CHEKOU KORE Elhadji Mohamoud*** *259*

EVOLUTION OF PLUVIOMETRIC CHARACTERISTICS IN ADER (NORTH CENTRAL NIGER) FROM 1951 TO 2016, ***ABDOU BAGNA Amadou*** *273*

MODES D'ACCES DES FEMMES A LA TERRE SUR LE PLATEAU ADJA AU SUD-OUEST DU BENIN, ***Hervé DOSSOUMOU [1], Sevegni Brice TCHAOU [1], Waïdi SEYDOU [1, 2], Ibouraïma YABI [1, 2], Marcel HOUINATO [3]*** *281*

ACTIVITÉS MÉCANIQUES ET ITINÉRAIRES THERAPEUTIQUES DES MÉCANICIENS DE LA VILLE DE BOUAKÉ (COTE D'IVOIRE), ***KONAN N'Zue[1], KONE Tanyo Boniface[2]*** *298*

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DE LA PROSTITUTION CHEZ LES FEMMES À BRAZZAVILLE, ***Jovial KOUA OBA*** *310*

EFFETS DE LA CROISSANCE URBAINE DE BAMAKO (MALI) SUR LES ESPACES AGRO-PASTORAUX DE SES COMMUNES PÉRIURBAINES, ***SORY IBRAHIMA FOFANA*** *324*

LES IMPLICATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ANACARDIER ET L'ACCÈS AU FONCIER RURAL DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE), ***SORO Dotieha Firmin[1] , YEO Namongo[2]*** *341*

CARTOGRAPHIE DES ZONES POTENTIELLES FAVORABLES À L'EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES PAR ANALYSE MULTICRITÈRE DANS LA RÉGION DE LA BAGOUÉ (CÔTE D'IVOIRE), ***Kone Karnon[1], Silué Gnininchonfanni Anselme[2], Soro Nambegue[3]*** *361*

DIVERSITÉ, STRUCTURE FLORISTIQUE ET DÉGRADATION DES FORMATIONS VÉGÉTALES DES RÉSERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, SUD-OUEST DU BURKINA FASO, ***Touobewere Noël SOME[1], Gouroumana KAMBIRE[2], Diakalya TRAORE[3], SOME Yélézouomin Stéphane Corentin[4]*** *381*

OFFRE ET DEMANDE SCOLAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BOTRO

Amenan Linda Rachelle KOFFI, Ané Landry TANOH et Bi Tozan ZAH
Département de Géographie/Université Alassane Ouattara à Bouaké/Côte d'Ivoire

rachellekoffi97@gmail.com, anelandrytanoh30@gmail.com, tozane@hotmail.com

Résumé : L'engagement des pouvoirs publics ivoiriens de rendre l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans et créer les conditions favorables à cette éducation avait pour but l'amélioration significative des indicateurs de scolarisation et la résolution des problèmes éducatifs. Pour y parvenir, ils ont mis en œuvre des mesures d'incitation à la scolarisation à travers la distribution gratuite de kits scolaires, la construction d'écoles, le recrutement et la formation des enseignants, etc. En dépit de tous ces efforts consentis, l'on constate une insuffisance des offres de scolarisation face à la forte demande scolaire dans certaines régions du pays. Cet article se propose d'analyser la problématique de la scolarisation au primaire et au secondaire dans la sous-préfecture de Botro, au centre de la Côte d'Ivoire. En s'appuyant sur la synthèse des données documentaires et les entretiens réalisés auprès des acteurs du système éducatif, il ressort que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire demeure faible comparativement à la moyenne nationale 2019/2020. Ce taux se situe à 69% contre 103,3% pour la moyenne nationale. Par contre au secondaire, le TBS s'élève à 55% contre 50,2% comme moyenne nationale la même année. Par ailleurs, les ratios écoliers/classe et écoliers/enseignant restent inférieurs comparativement à la moyenne nationale. Ils se situent respectivement à 41 et 39 contre 43 et 42. Au secondaire, le ratio élèves/classe reste supérieur à la moyenne nationale et est de 79 contre 65. Cette situation est liée à l'insuffisance de l'offre scolaire et aux caractéristiques socioéconomiques des ménages.

Mots clés : Botro, offre, demande, scolarisation, inégalités.

SCHOOL SUPPLY AND SCHOOL DEMAND IN SUB-PREFECTURE OF BOTRO

Abstract: The commitment of Ivorian's public authorities to make school obligatory for all children aged from 6 to 16 and to create favorable conditions for this education aimed to improve significantly schooling indicators and to resolve educational problems. To achieve this, they have implemented some measures to encourage schooling through the free annual distribution of school kits, the construction of schools, the recruitment of teachers and their training, and so on. Despite all these efforts, we notice a deficiency of school supplies against an increasing of school demand in some areas of the country. This article proposes to analyze the problem of primary and secondary schooling in the sub-prefecture of Botro, in the center of Côte d'Ivoire. Based on a synthesis of data from documentary researches and interviews with the actors from educational system, it reveal that Gross Enrolment Rates (GER) in primary school stay under comparatively to the national average in the academic year 2019/2020. This rate stands at 69% while at the national level, it is 100.3%. On the other hand, in secondary school, the Gross Enrolment Rates (GER) stands at 55% against 50.2% as national average the same year. Furthermore, the ratios of schoolchildren/classroom and schoolchildren/teacher stays under the national average. It stays respectively at 41 and 39 against 43 and 42. At the secondary school level, the students/classroom ratio remains above the national average and is 79 against 65. This situation is linked to the insufficiency of school supplies and to the socioeconomic characteristics of the households.

Keywords: Botro, supply, demand, education, inequalities.

Introduction

La question de l'accès universel à l'éducation est devenue une préoccupation majeure pour tous les décideurs. Elle permet en effet à chacun d'accéder aux connaissances et aux compétences indispensables pour un épanouissement individuel et une participation effective à la vie sociale. Elle devient un droit non seulement fondamental, mais aussi vital pour le développement socioéconomique et culturel de toutes les sociétés (MENET-FP, 2016, p. 16).
De ce fait, au sommet des Nations Unies sur le Développement Durable le 25 septembre 2015 auquel la Côte d'Ivoire a pris part, un nouveau programme comportant 17 objectifs dénommés Objectifs de Développement Durable (ODD) est adopté. Parmi ces objectifs, figure celui relatif à l'éducation (ODD4). Il est fondé sur la nécessité d'assurer à tous une éducation de qualité, inclusive et équitable et de promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (MENET-FP, 2018, p. 11).
Pour atteindre cet objectif, des mesures visant la suppression des obstacles liés à l'inscription à l'école primaire ont été prises : le fait de ne pas avoir d'extrait de naissance n'est plus un obstacle à l'inscription des enfants en âge d'être scolarisés, la mesure relative au port de l'uniforme scolaire est assouplie pour les enfants des familles démunies ; l'intensification de la politique de gratuité de l'école avec un accent en direction des filles, comprend outre la suppression des frais d'inscription, la distribution annuelle gratuite de kits scolaires dans les établissements publics et privés (B. BAH, 2015, p. 2). Malgré tous les efforts consentis tant au niveau international que national, des études ont démontré qu'en 2018/2019, 15947 enfants hors du système éducatif n'ont pas été scolarisés dans la sous-préfecture de Botro. La question de scolarisation au primaire et au secondaire en Côte d'Ivoire touche toutes les localités, particulièrement la sous-préfecture de Botro. À Botro, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) en 2019/2020 au niveau de l'enseignement primaire (69%) est inférieur à la moyenne nationale (100,3%). Ce taux en dessous de la moyenne nationale révèle l'ampleur du problème qui préoccupe tous les acteurs du système éducatif. D'où la persistance de la faible scolarisation. Ainsi, comment la faible disponibilité de l'offre scolaire influence-t-elle la demande éducative dans la sous-préfecture de Botro ?
Ainsi, cette étude vise à comprendre les faibles taux d'accès et de réussite scolaire des enfants dans la sous-préfecture de Botro. À partir d'une méthodologie et à l'aide d'outils d'analyse, les résultats ont pu être organisés en trois parties : il s'agit d'abord de faire l'inventaire de l'offre scolaire au primaire et au secondaire, ensuite, de présenter l'état des lieux de la demande éducative et enfin, de montrer les contraintes liées à la scolarisation et à la réussite scolaire des enfants.

1. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour l'élaboration de cet article est définie à partir des objectifs de recherche visés et de la documentation. Ainsi, plusieurs méthodes, notamment la recherche documentaire, les observations sur le terrain, les entretiens et les enquêtes sont utilisés pour l'obtention des données nécessaires. La recherche documentaire a permis de consulter les rapports d'études et de séminaires, les thèses et articles scientifiques afin d'en tirer les informations nécessaires et utiles à la connaissance des différents aspects déjà abordés sur le sujet. Les données statistiques ont issues pour l'essentiel des annuaires statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et ceux de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale de Bouaké 2 les données sur la population sont issues du Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014 et de l'enquête de terrain.

Aussi, les données qualitatives ont été collectées au travers d'entretiens auprès des personnes impliquées dans la gestion de l'éducation et des parents d'élèves. Ces entretiens ont consisté à recueillir auprès de personnes les facteurs explicatifs des enfants en âge d'aller à l'école mais hors du système éducatif. Parmi ces personnes, 17 sont les chefs des services Statistiques, Examens et Concours, Carte Scolaire, Cantine, Ressources Humaines de la DRENA de Bouaké 2 et des IEPP de Botro et Béoumi 2 ainsi que les deux inspecteurs. Les services de l'IEPP de Béoumi 2 ont été enquêtés car jusqu'en 2017, cette IEPP avait la gestion des écoles primaires de la Sous-Préfecture de Botro. Aussi, 5 directeurs d'écoles

primaires et 3 directeurs d'établissements secondaires ont été interrogés. En outre, nous nous sommes entretenues avec 30 chefs de ménage (parents d'élèves) issus de huit localités à raisons de 3 personnes en moyenne par localité (carte 1). Le choix des directeurs d'écoles et des chefs de ménages a été fait de façon délibérée. Les données recueillies ont été traitées avec le logiciel Excel qui a permis d'ordonner les données, de réaliser les graphiques et les tableaux statistiques. La représentation cartographique a été faite avec le logiciel QGIS 2.18. Par contre, pour les données qualitatives issues des entretiens, une analyse du contenu a été effectuée. La carte 1 ci-dessous présente le cadre de l'étude à savoir la Sous-Préfecture de Botro.

Carte 1 : Cadre de l'étude

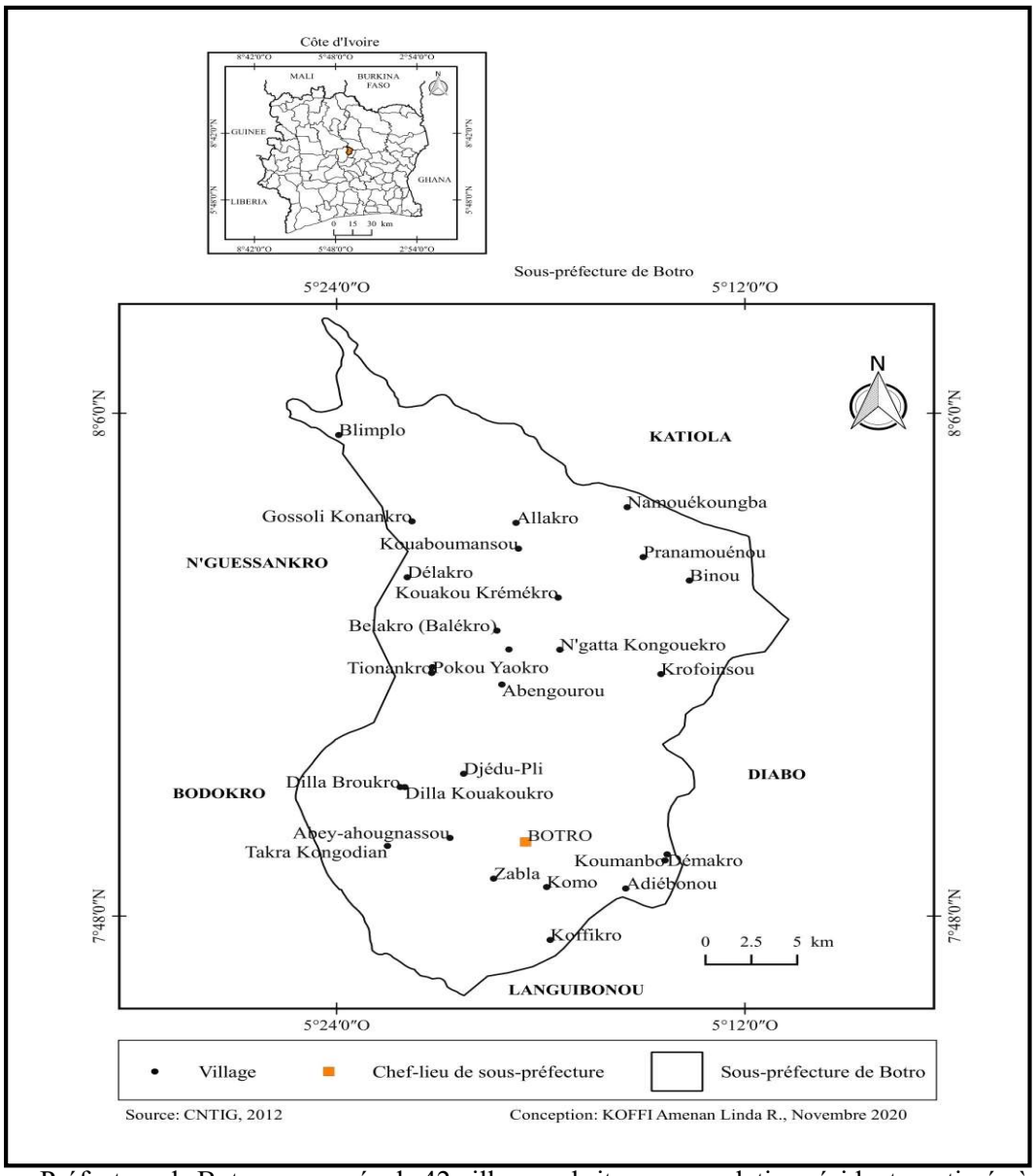

La Sous-Préfecture de Botro composée de 42 villages, abrite une population résidente estimée à 32 285 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Au niveau éducatif, elle est couverte par 42 écoles et établissements scolaires dont 38 écoles primaires et 4 établissements

secondaires. Ces écoles et établissements sont répartis dans 23 localités contre 19 qui en sont encore dépourvues.

2. Résultats

Les résultats obtenus sont organisés autour de trois axes.

2.1. Inventaire de l'offre scolaire au primaire et au secondaire

La scolarisation obligatoire et universelle ne saurait être une réalité sans la disponibilité de l'offre éducative. Celle-ci est composée du nombre d'écoles, de salles de classe et du personnel enseignant. L'appréciation de l'incidence de cette offre sur la qualité du système éducatif est mesurée par les ratios écoliers/salle de classe, élèves/salle de classe et écoliers/instituteur.

2.1.1. Offres scolaires, une augmentation sensible mais encore insuffisante

L'offre scolaire au niveau de la Sous-préfecture de Botro connait une évolution notable sur toute la période de l'étude (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition de l'offre scolaire au primaire et au secondaire de 2015 à 2020

Enseignement primaire					
Années scolaires	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nombre d'écoles	30	29	37	38	38
Salles de classe	150	191	203	197	189
Nombre d'enseignants	158	159	182	192	202
Enseignement secondaire					
Nombre d'écoles	3	3	3	4	4
Salles de classes	50	82	74	95	69
Nombre d'enseignants	80	135	121	142	155

Source : DREN Bouaké 2, 2015-2020, nos enquêtes, 2020

L'effectif des enseignants du primaire a évolué sur les cinq années de l'étude. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2015/2016, le nombre d'enseignants était de 158. Ce chiffre est passé de 159 en 2016/2017 à 182 en 2017/2018 puis à 192 en 2018/2019 et à 202 en 2019/2020 soit une augmentation de 44 points. Cette augmentation traduit la volonté des pouvoirs politiques d'atteindre les objectifs de l'Éducation Pour Tous (EPT).

Pour ce qui est du secondaire, durant ces cinq dernières années couvrant notre étude, nous notons une nette croissance du nombre d'enseignants. Ainsi, l'effectif d'enseignants du secondaire est passé de 80 en 2015/2016 à 155 en 2019/2020 avec un effectif en défaveur des femmes. Ces chiffres montrent que le secondaire ne bénéficie pas d'une implication véritable de la politique éducative prônée par les autorités compétentes d'où une insuffisance et un manque de planification de l'offre scolaire comparativement au niveau primaire.

Quant aux établissements d'enseignement primaire et secondaire, ils sont inégalement répartis comme illustré par la carte 2.

Carte 2 : Localisation des établissements primaires et secondaires en 2020

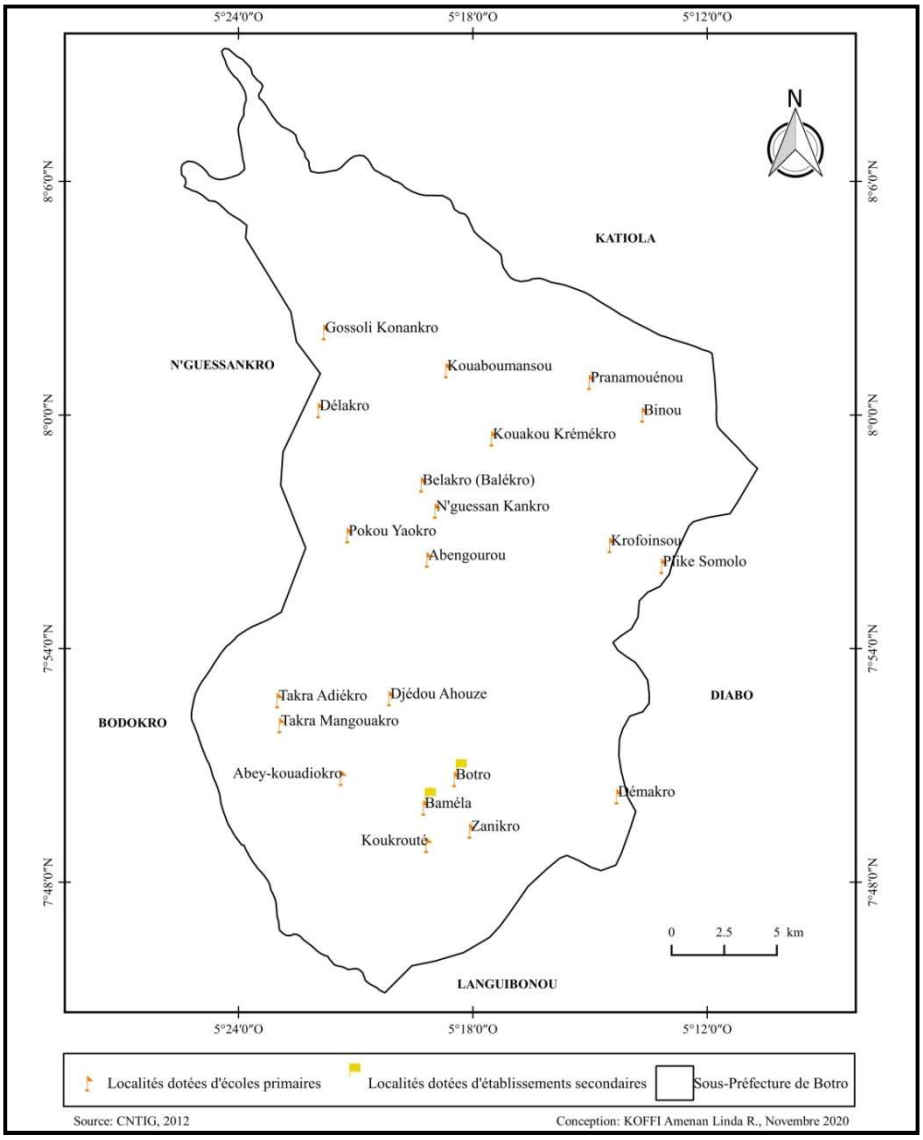

Les 38 écoles primaires que compte la Sous-Préfecture de Botro en 2019/2020 sont reparties dans 23 localités sur les 42 que compte la sous-préfecture. Au sein même de cette circonscription, il existe une inégale diffusion des écoles primaires. Elles sont plus concentrées dans le chef-lieu c'est-à-dire à Botro contrairement à de nombreux villages qui en sont dépourvus. Toutefois, dans l'ensemble, le nombre d'écoles, d'enseignants et de salles de classe a connu une évolution sur la période 2015 à 2019/2020.

Au niveau du secondaire, 3 établissements sont tous concentrés dans la ville de Botro avec un collège de proximité situé à Bamela. Aussi, bien qu'étant minoritaire, le seul établissement secondaire public qui s'y trouve accueille près de la moitié des élèves. Ainsi, le tableau 1 suivant indique la répartition de l'offre scolaire dans ces deux cycles d'enseignement.

2.1.2. Nombre d'élèves par salle de classe au primaire et au secondaire

Le ratio ou nombre d'élèves/salle de classe permet de mesurer le niveau d'adéquation entre l'offre éducative réelle et la population scolarisée. C'est aussi la représentation des conditions de travail des enseignants dans les salles de classes. L'évolution de ces ratios est consignée dans le tableau 2.

Tableau 2 : Évolution du nombre d'élèves/salle de classe 2015 à 2020

		2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Ratio écoliers/salle de classes au primaire	Botro	42	40	41	41	41
	National	43	41	41	43	43
Ratio élèves/salle de classe au secondaire	Botro	49	46	57	49	79
	National	57	58	58	57	65

Source : DREN Bouaké 2, 2015-2020, nos enquêtes, 2020

L'appréciation des ratios au primaire comme au secondaire par rapport à la norme UNESCO varie selon le cycle d'enseignement. Les ratios au primaire sont supérieurs à la norme UNESCO qui est de 40 écoliers/salle de classe. En 2015/2016 et de 2017/18 à 2019/2020, ces ratios se chiffrent respectivement à 42, 41, et 41 écoliers par salle de classe. Ces ratios sont supérieurs à la norme UNESCO fixée à 40 écoliers/salle de classe. Cela implique qu'il y a encore assez d'efforts à fournir non seulement pour la scolarisation, mais aussi pour le maintien de ces enfants dans le système éducatif. En analysant ces ratios par niveau d'étude, il en ressort qu'ils sont plus élevés dans les classes de CP1 et CE1 à cause de l'importance de l'effectif des écoliers.

Les ratios dans le secondaire sont dans l'ensemble satisfaisants car en dessous de la norme qui est de 55 élèves/classe pour la plupart. Cependant, cette situation ne signifie pas forcément que les salles de classe soient en nombre suffisant pour accueillir tous les élèves au regard de la croissance de l'effectif des élèves. Une autre explication de ces faibles ratios pourrait être le faible taux de scolarisation. L'analyse du ratio élèves/salle de classe selon le statut de l'établissement révèle que le ratio de façon globale (privé et public confondu) cache des disparités très marquantes. Les ratios dans le privé sont inférieurs à la norme internationale en vigueur (50 élèves par salle de classe) tandis que ceux du public sont largement supérieurs.

2.1.3. Ratios écoliers/enseignant encore faibles

Le ratio écoliers/enseignant permet d'apprécier le taux d'encadrement des écoliers et la qualité du système éducatif. Pour ce qui est de la sous-préfecture, ce ratio varie au cours de la période de l'étude comme indiqué par la figure 1.

Figure 1 : Évolution du ratio écoliers/maître dans le primaire de 2015 à 2020

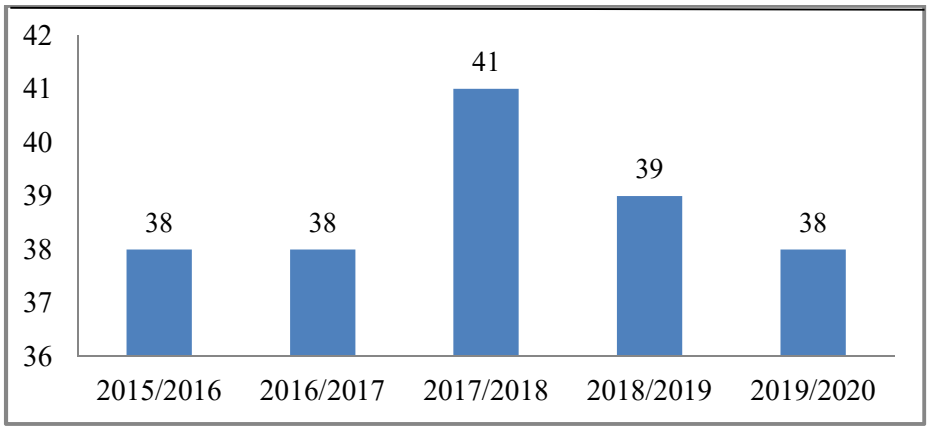

Source : Nos enquêtes, 2020

De façon générale, les ratios demeurent en dessous de la norme UNESCO qui est de 40 écoliers/enseignant au niveau du primaire sauf en 2017/2018. Ils traduisent des classes moins peuplées permettant à l'enseignant de s'occuper de chaque écolier, ce qui peut contribuer à de meilleurs résultats. Cependant, ces faibles ratios peuvent aussi signifier que de nombreux enfants ne sont pas scolarisés pour diverses raisons.

2.2. État des lieux de la demande éducative au primaire et au secondaire

Le parcours idéal des élèves d'une cohorte, est que tous ceux qui entrent dans un cycle d'enseignement atteignent la fin de ce cycle. Mais, force est de constater que du fait des redoublements et des abandons, cet objectif n'est pas atteint par les systèmes éducatifs.

2.2.1. Indicateurs de scolarisation en constante évolution

Pour mieux apprécier la scolarisation dans cette sous-préfecture, nous allons analyser les indicateurs d'accès et de participation de 2015 à 2020. Il s'agit notamment du Taux Brut d'Accès ou d'Admission (TBA), Taux Brut de Scolarisation (TBS) et du Taux de Redoublement (TR).

2.2.1.1. Taux Brut d'Accès (TBA) au primaire et au secondaire

Le Taux Brut d'Accès (TBA) situe sur la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année de la population ayant l'âge officiel d'entrée à ce niveau. Il indique aussi le nombre d'enfants nouvellement admis sans distinction d'âge en première année d'étude d'un cycle en pourcentage des enfants qui ont le droit d'y être admis (MENETFP, 2015, p. 26). L'évolution du TBA suivant la période d'étude est représentée dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 3: Évolution du TBA selon le sexe de 2015 à 2018/2019

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Primaire				
Filles	12,7	25,2	34.1	66,8
Garçons	12,3	23.3	34,4	67,1
Ensemble	12,5	24,2	34,3	67
Secondaire premier cycle				
Filles	12,2	17,8	29,4	48,2
Garçons	14,3	20,9	33,6	55,7
Ensemble	13,2	19,3	31,5	51,9
Secondaire second cycle				
Filles	2,7	7,3	7,5	8,1
Garçons	5,4	16,8	23,0	23,4
Ensemble	4,0	12,0	15,2	15,7

Source : Nos enquêtes, 2020

Sur la période 2015 à 2020, le TBA au primaire a significativement évolué passant de 12,5% en 2015/2016 à 67,0 % en 2018/2019. Ce taux en constante évolution montre une implication véritable des acteurs du système éducatif dans l'amélioration de l'offre scolaire pour assurer l'accès à tous les enfants. En analysant de plus près le TBA selon le genre, on se rend compte que l'écart de scolarisation entre filles et garçons est relativement faible. Ce qui veut donc dire que les filles ont de plus en plus accès à l'école au même titre que les garçons.

Le TBA du secondaire 1er cycle est faible comparativement à celui du primaire. Cependant, ce taux connait une croissance de 2015 à 2018/2019 passants de 13,2% à 51,9% soit une hausse de 38,7 points. Même s'il connait une croissance significative, le TBA demeure inférieur à la moyenne nationale qui est passée de 113,3% à 101,2% sur la même période. En outre, des disparités existent toujours selon le sexe dans la mesure où le TBA des garçons demeure, sur la même période, plus élevé par rapport à celui des filles.

Concernant le TBA du 2nd cycle du secondaire, il demeure très faible soit 15,7% par rapport à celui du 1er cycle. En effet, sur ces cinq années, le TBA a connu une croissance progressive tant de façon générale que selon le sexe. La nette augmentation traduit l'amélioration des résultats scolaires surtout au niveau de la classe de 3ème. Le constat est que les établissements secondaires de la sous-préfecture ne sont pas encore à mesure d'accueillir tous les enfants arrivant en classe de seconde. L'insuffisance de salles de classes, d'établissements secondaires et la distance pourraient être les principales raisons de la lente évolution du TBA. Aussi, les disparités d'accès entre filles et garçons en défaveur des filles sont plus perceptibles au niveau de ce cycle.

2.2.1.2. Taux Brut de Scolarisation (TBS) en pleine croissance

Le TBS est un indicateur de capacité d'accueil qui permet de décrire dans quelle mesure une localité donnée est à même d'accueillir dans ses écoles le nombre d'enfants à scolariser. L'appréciation de cet indicateur pour les deux cycles d'enseignement est traduite par la figure 2.

Figure 2: Évolution du TBS au primaire et au secondaire de 2015 à 2020

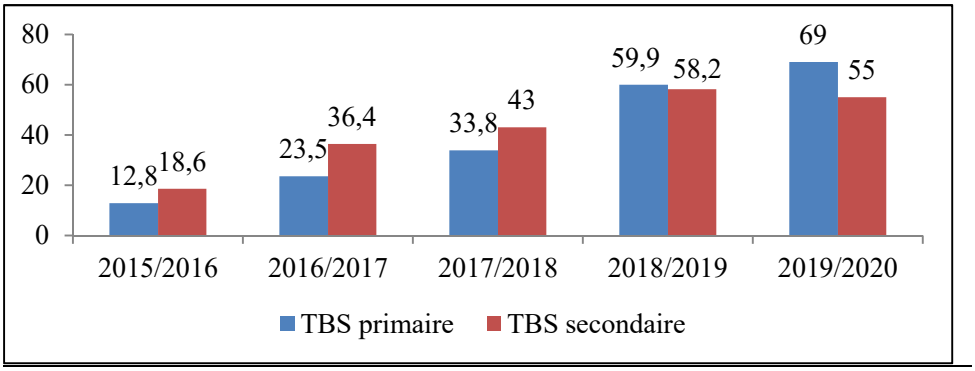

Source : Nos enquêtes, 2020

Le TBS au primaire est en pleine croissance même s'il est inférieur à 100%. En effet, sur la période 2015 à 2020, le TBS a progressé passant de 12,8% à 69% soit un taux de croissance annuel de 27,5%. D'après la figure 2, il n'était possible au système éducatif de Botro d'offrir en 2015-2016 une place au primaire à un peu plus de 13 enfants sur 100. Cependant, la capacité d'accueil s'est améliorée ces cinq dernières années puisqu'en 2019/2020, il y a 189 salles de classe pour 38 écoles contre 150 classes et 30 écoles en 2015/2016. Cette croissance du taux de scolarisation qui est matérialisée par une augmentation du nombre d'élèves scolarisés démontre la volonté de l'État de parvenir à la scolarisation primaire universelle. Même si le TBS évolue, un nombre encore important d'enfants reste toujours hors du système scolaire. Cette situation est imputable à la faiblesse de l'offre scolaire, notamment à l'insuffisance de places dans les écoles primaires.

En ce qui concerne le secondaire, le TBS du 1er et 2nd cycle confondu (55 %) est inférieur à celui du primaire (69%). Aussi, la capacité de couverture y est encore insuffisante vu que 45% des adolescents ne sont pas scolarisés au secondaire. Ce qui revient à dire que les établissements secondaires accueillent environ 55 enfants sur 100 âgés de 12 à 18 ans. Toutefois, ce taux ne signifie pas que les autres adolescents ne sont pas scolarisés. Certains sont en situation de scolarisation tardive donc encore au primaire quand d'autres sont accueillis par les lycées techniques et professionnels ainsi que les centres de formation à certains métiers.

2.2.1.3. Baisse du Taux de Redoublement (TR) au primaire et au secondaire

Le taux de redoublement pour une année est un indicateur d'analyse du flux des élèves qui se calcule en divisant le nombre des redoublants à un niveau d'études donné au cours de l'année scolaire ***t+1*** par le nombre des élèves qui étaient inscrits dans le même niveau au cours de l'année scolaire précédente ***t***. Ainsi, la figure 3 présente l'évolution des taux de redoublement dans les deux cycles d'enseignement.

Figure 3 : Évolution des TR au primaire et au secondaire de 2015 à 2020

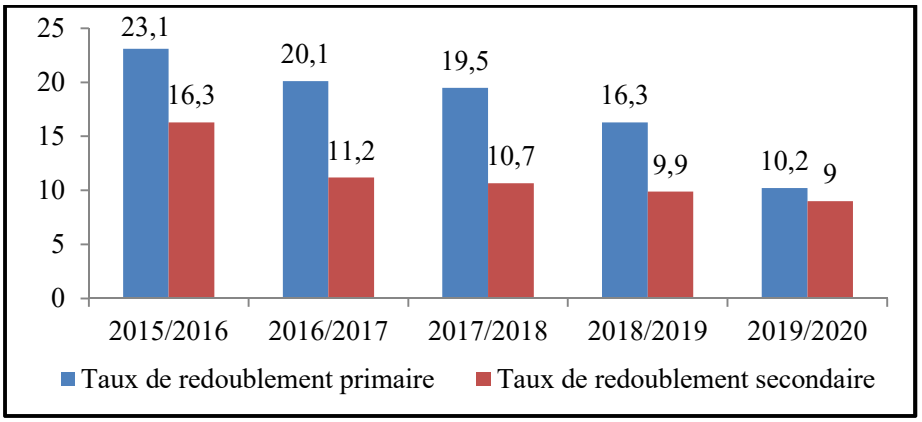

Source : DREN Bouaké, 2020

Le TR au primaire est de 10,2 % en 2019/2020. Il est en baisse par rapport à celui de 2015/2016 qui était de 23,1 %. Malgré cette baisse, le TR demeure supérieur à la moyenne nationale qui de 11,5% et 9,2% sur la même période. Ces redoublements trouvent leur explication dans l'insuffisance de l'offre et la pauvreté des ménages.

Dans le secondaire, le TR connaît une baisse. Depuis la rentrée scolaire 2015/2016, il est passé de 16,3% à 9% en 2019/2020 soit une baisse de 7,3 points. Le TR de 9% signifie que 9 élèves sur 100 scolarisés au secondaire durant l'année scolaire 2018/2019 ont redoublé leur classe. C'est un résultat qui est plutôt encourageant mais des efforts restent à faire pour atteindre le taux de 5% visé par la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO).

2.2.2. Résultats aux examens scolaires encore peu reluisant

Il s'agit dans cette partie de présenter les résultats aux examens scolaires comme éléments d'appréciation de la qualité du système éducatif. Pour chaque examen, la présentation consistera à analyser l'évolution des taux de réussite.

2.2.2.1. Résultat du Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE)

Le Certificat d'Étude Primaire et Élémentaire (CEPE) au niveau du primaire est le premier diplôme du système éducatif. Le taux de réussite au CEPE session 2019 dans la sous-préfecture de Botro est en hausse par rapport à celui de la session 2015, passant de 67,4% en 2015 à 50% comme l'indique la figure 4.

Figure 4: Évolution du taux d'admission au CEPE de 2015 à 2019

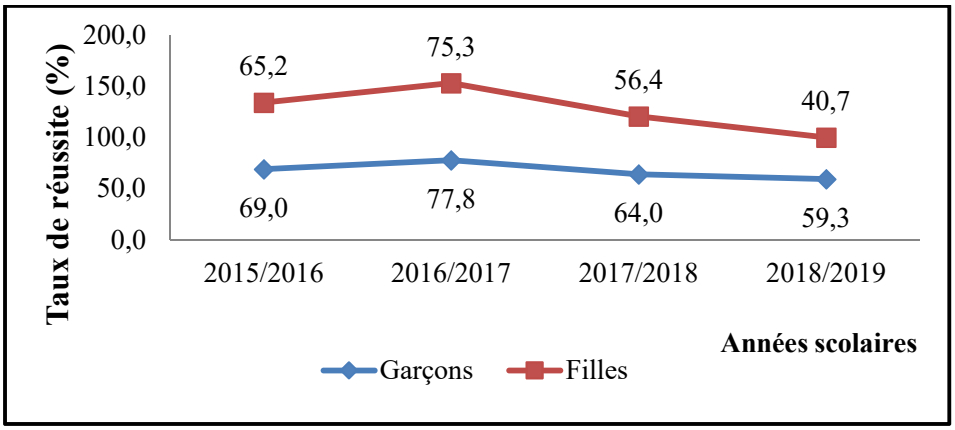

Source : Nos enquêtes, 2020

Le CEPE reste un moyen important pour la mesure des acquis primaires jugés nécessaires pour accéder au niveau secondaire. La barre d'admission demeure à 85 points équivalant à 10 de moyenne (MENET-FP, 2017, p. 118). Le taux de réussite à ce concours connaît des variations d'une année à une autre. Malgré ces variations, la comparaison selon le sexe donne un taux de réussite toujours plus élevé chez les garçons que chez les filles. La proportion des garçons sur ces quatre dernières années est de 69,0%, 77,8%, 64% et 59,3% contre 65,2%, 75,3%, 54,4% et 40,7%. La variation de ces taux au CEPE s'explique par le niveau de l'encadrement qui se dégrade au fil des ans par la variation des ratios élèves/salle de classe.

Dans l'ensemble, le taux de réussite connaît des variations d'une année à une autre. Malgré ces variations, la comparaison selon le sexe donne un taux de réussite toujours plus élevé chez les garçons que chez les filles.

2.2.2.2. Résultats du Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) et du Baccalauréat (BAC)

Diplôme sanctionnant les quatre années d'étude du premier cycle du secondaire général, le Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) permet de mesurer l'efficacité des moyens mis en œuvre par les autorités éducatives accompagnées des Partenaires Techniques et Financiers en vue de garantir un bon apprentissage aux élèves de ce cycle. Quant au Baccalauréat (BAC), il marque la fin des études secondaires et ouvre la voie aux études supérieures. Les résultats à ces différents examens sont consignés dans le tableau 4.

Tableau 4: Évolution du pourcentage des admis au BEPC selon le sexe

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
BEPC				
Ensemble	68	74	73,2	54,3
BAC				
Ensemble	77,3	79,5	73,7	65,9

Source : Nos enquêtes, 2020

Le taux d'admission au BEPC session 2019 est en recul par rapport à celui de la session de 2016, passant de 68% à 54,3%. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les effectifs des classes sont pléthoriques. Il est alors difficile pour les enseignants de suivre au plus près tous les élèves afin de répondre à toutes leurs préoccupations. L'analyse selon le sexe fait ressortir que le taux de réussite des garçons est toujours supérieure à celui des filles sur toute la période de l'étude.

Au terme du BAC qui marque la fin des études secondaires et ouvre la voie aux études supérieures, 65,9% des candidats ont été déclaré admis en 2019 contre 73,7% en 2017/2018 soit une baisse de 7,8 points. Le taux de réussite selon le sexe des candidats montre que le résultat des garçons est toujours plus élevé que celui des filles. Seulement, dans l'ensemble, le pourcentage de réussite au niveau des deux sexes est en baisse sur toute la période de l'étude. Les disparités filles-garçons s'accentuent au fur et à mesure que les années passent. Cette situation s'explique par l'abandon des filles au premier cycle du secondaire du fait des grossesses précoces et du manque de moyens des parents.

2.3. Accès et réussite scolaire : des contraintes liées aux caractéristiques socioéconomiques des ménages et à l'offre scolaire persistantes

La problématique de la scolarisation résulte non seulement des caractéristiques socioéconomiques des ménages, mais aussi de l'offre scolaire.

2.3.1. Contraintes liées aux caractéristiques socioéconomiques des ménages

Généralement, les contraintes les plus évoquées quant à l'accès et à la réussite scolaire des enfants, au niveau de tous les cycles, sont celles liées à l'insuffisance de l'offre scolaire et au manque d'enseignant. Pourtant, ces facteurs à eux seuls ne suffisent pas pour comprendre les difficultés liées à l'accès et à la réussite scolaire des enfants.

2.3.1.1. Les dépenses prioritaires et secondaires

Pour l'éducation de leurs enfants, les familles contribuent aux dépenses d'éducation même quand l'établissement est public. Les frais à leurs charges sont constitués de dépenses de dépenses prioritaires et de dépenses secondaires. Le tableau 5 présente les dépenses moyennes des ménages par élève et par niveau. Les dépenses prioritaires sont celles directement liées à l'inscription à l'école (frais d'inscription, cotisation aux associations de parents d'élèves). Quant aux dépenses secondaires, elles concernent les autres dépenses liées à la fréquentation de l'école (fournitures scolaires, habillement, déplacement, nourriture).

Tableau 5: Catégories des dépenses moyennes effectuées par les ménages pour la scolarisation d'un enfant (en f CFA)

	Dépenses prioritaires		Dépenses secondaires			
Niveau	Scolarité, inscriptions, autres frais	Contributions au COGES	Uniformes, tenue de sport	Livres et autres fournitures	Autres dépenses	Total
Primaire	14 878	1648	4493	8637	12 344	42 000
Secondaire 1er cycle	37 583	954	8410	22 606	34 656	104 208
Secondaire 2nd cycle	71 534	630	8835	30 587	49 642	161 228

Source : Nos enquêtes, 2020.

Il ressort du tableau que les dépenses des ménages augmentent d'un cycle à un autre. Pour ce qui est de la répartition des dépenses, on observe que la part des dépenses totales des ménages est plus élevée au niveau du second cycle du secondaire en comparaison avec les autres niveaux. En ce qui concerne les catégories de dépenses, les dépenses secondaires des ménages par enfant sont moyennement plus élevées surtout quand l'enfant est inscrit au 2nd cycle du secondaire. Cependant, les dépenses prioritaires les plus élevées sont celles liées à la scolarité et aux frais d'inscriptions.

Dans les ménages les moins favorisés, les droits de scolarité et les autres coûts liés à la scolarité peuvent constituer un sérieux obstacle à la scolarisation et, par voie de conséquence, augmenter le risque de

déscolarisation. Un enfant inscrit au primaire équivaut à 42 000 FCFA par an pour une famille. Un élève du secondaire premier cycle coûte 104 208 FCFA/an pour un ménage. Au secondaire second cycle, la dépense totale pour un élève s'élève à 161 228 FCFA.

2.3.1.2. Activité du chef de ménage et scolarisation des enfants

Le nombre d'enfants d'âge scolaire recensé auprès des trente chefs de ménages enquêtés est de 122 dont 66% en âge d'être au primaire et 34% au secondaire. Ces chiffres ont été obtenus en tenant compte des activités économiques des chefs de ménages. La figure 5 présente l'activité économique exercée par les chefs des ménages enquêtés.

Figure 5: Activité économique du chef de ménage

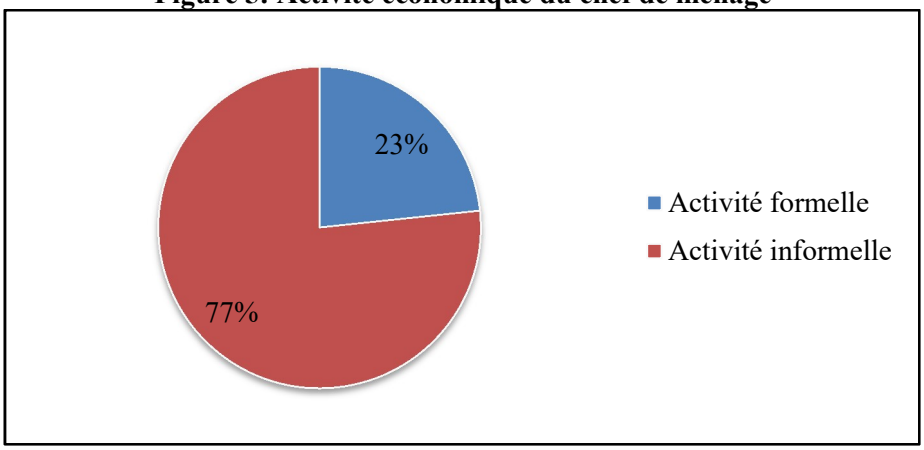

Source : Nos enquêtes, 2020

Il ressort de cette figure que seulement 23,3% des chefs de ménages exercent une activité formelle et rémunérée (enseignant, directeur d'école, etc.). Au niveau de la scolarisation au primaire, 12,5% des enfants sont issus des ménages où le chef exerce une activité formelle contre 87,5% dans les activités moins rentables ou informelles. Au niveau du secondaire, 21,4% des enfants vivent dans les familles dont le chef de ménage mène une activité formelle avec rémunération mensuelle contrairement à 78,6% des parents d'élèves qui dépendent des activités autonomes ou informelles telles que l'agriculture, la couture, la conduite (chauffeur), etc.

L'analyse révèle qu'en ce qui concerne la non-scolarisation des enfants selon l'activité exercée par le chef de ménage, les enfants non scolarisés sont plus concentrée dans les familles où le chef de ménage mène une activité autonome ou informelle (17,5% non scolarisés au primaire et 80% dans le secondaire). Par contre, lorsque le chef de ménage exerce une activité formelle, la proportion des non scolarisés tous cycles confondus est très faible. Ainsi, selon nos enquêtes, tous les enfants scolarisables dont le parent travaille dans le secteur formel sont effectivement scolarisés au primaire contre 20% dans le secondaire.

2.3.2. Contraintes liées à l'accès à l'offre scolaire

Les observations et données recueillies lors de l'enquête de terrain ont révélé que l'offre scolaire peut être un frein à l'accès et à la réussite scolaire des enfants. Les contraintes liées à l'offre scolaire au primaire concernent l'insuffisance de salles de classe et la distance.

2.3.2.1. Discontinuité éducative ou école à structure incomplète au primaire

Tous les enfants devraient, tout au long du cycle primaire, être accueillis dans les écoles. De ce fait, le mieux serait que les 6 niveaux de l'enseignement primaire correspondant à 6 classes soient représentés. Force est de constater que le processus de construction ne va pas à son terme dans certaines écoles et cela créé des interruptions dans le parcours scolaire des élèves. Ainsi, en 2018/2019, 26,32% des 38

écoles de la sous-préfecture n'avaient pas les six classes recommandées. La proportion des écoles primaires à structure incomplète en 2018/19 se répartit comme suit : 70% ont trois salles de classe, 10% ont quatre salles de classe et 20% ont cinq salles de classe. Selon le milieu d'implantation de l'école, leur proportion en milieu rural est de 80% contre 20% en milieu urbain. C'est donc dire qu'en milieu rural, un enfant a quatre fois moins de chance de fréquenter une école à structure complète qu'un enfant en milieu urbain et ces derniers ont plus de chance de suivre leurs études dans des écoles primaires à structure complète. À Pliké Somolo, un directeur révèle que *« cette situation contraint parfois les élèves à se déplacer vers les localités qui disposent d'écoles à cycle complet, soit pour tout le cursus soit seulement à partir des niveaux qui ne sont pas représentés dans leur école d'origine exposant les enfants à un déficit de formation ».*

2.3.2.2. Distance entre le lieu d'habitation et l'école au secondaire

Toutes les écoles secondaires que compte la sous-préfecture de Botro sont regroupées dans la ville. Non seulement les établissements sont un peu éloignés de la ville, mais encore les élèves qui y sont affectés viennent en majorité des villages les plus éloignés du chef-lieu de Sous-Préfecture. Le nombre d'élèves résidant en milieu rural et devant parcourir de longues distances pour se rendre à l'école en ville est plus élevé que ceux résidant déjà en ville selon les chefs d'établissements. Cette situation est le plus souvent à la base du décrochage scolaire.

Il ressort donc que la distance comme contrainte d'accès à l'école explique en partie la non-scolarisation de certains enfants ayant l'âge d'être scolarisés surtout au secondaire. Une plus grande facilité d'accès à l'école permet de réduire certaines dépenses. Si l'école est éloignée, la dépense en déplacement est élevée et le temps de parcours considérable, facteurs qui, l'un et l'autre, accroissent le coût économique de la scolarisation. En plus, lorsque l'école se trouve loin du domicile, les parents sont parfois réticents à y envoyer leurs enfants en raison des risques encourus par ceux-ci lors des déplacements dans l'espace public. Ainsi, pour un parent d'élève enquêté à N'Guessan Kankro *« la distance joue un rôle essentiel dans le choix de donner sa chance à un enfant, surtout les filles, de poursuivre les études secondaires quand le parent n'a pas de connaissance en ville. De ce fait, les charges augmentent surtout qu'il faut lui trouver une maison, lui envoyer de l'argent pour la nourriture et les autres dépenses. Tout ceci revient très cher alors que les moyens font défaut».* En somme, la distance de la maison par rapport à l'école influe sur la fréquentation.

3. Discussion

L'analyse de la problématique de la scolarisation au primaire et au secondaire révèle que les problèmes éducatifs qui y sont rencontrés sont d'ordre socioéconomique et structurel. Les résultats obtenus montrent que l'offre scolaire au primaire comme au secondaire encore insuffisante, est plus prononcée au secondaire. Cette insuffisance diminue les chances de certains enfants d'accéder à l'école et influence la qualité de l'enseignement. De cette situation découlent des ratios élèves/salle de classe qui ne sont pas conformes aux normes internationales en vigueur qui sont de 40 et 55 élèves/salle de classe respectivement pour le primaire et le secondaire. Cette situation constitue un frein à la satisfaction de la demande scolaire si bien que de nombreux enfants ne sont toujours pas scolarisés. Ainsi, ces résultats sont en conformité avec ceux de R. HOUESSOU (2009, p. 10) pour qui, les systèmes éducatifs de la plupart des pays sont confrontés à plusieurs défis relevant de la faible priorité accordée aux systèmes éducatifs dans l'ensemble, de l'insuffisance des ressources affectées à l'éducation et du manque d'efficacité de l'allocation de celles-ci. Toujours selon lui, le niveau de formation du personnel enseignant, l'état des infrastructures, de l'équipement et du matériel didactique ne permet pas à la plupart des écoles de se rapprocher des normes de «l'École de Qualité Fondamentale ». Ajouté à ces résultats, MENA (2021, p. 31) atteste qu'en 2020/2021, 12,92% des écoles primaires ivoiriennes sont incomplètes c'est-à-dire qu'au moins l'un des niveaux d'études n'est pas représenté. Cette situation s'explique par

un manque d'infrastructures (bâtiments: salles de classes, bibliothèques, bâtiments administratifs, etc., et terrains de sport) ou une situation de sous scolarisation. Toutes ces infrastructures au primaire comme au secondaire connaissent par endroit un état de dégradation qui porte à la fois sur l'état des murs et des toits. La croissance de la population scolarisable entraîne une pression de plus en plus forte sur les infrastructures scolaires existantes. Or, si les infrastructures scolaires sont insuffisantes, il serait difficile d'accueillir tous les enfants scolarisables à chaque rentrée scolaire.

L'état des lieux de la demande éducative au primaire et au secondaire présentée à partir des différents indicateurs de la scolarisation, révèle que la scolarisation universelle de tous les enfants n'est pas encore effective surtout au secondaire. Quand bien même l'effectif des élèves connait une augmentation au fil des années dans les deux cycles d'enseignement, les indicateurs de participation demeurent inférieurs à la moyenne nationale. R. HAJI (2011, p. 5) justifie cette situation par les facteurs endogènes qui constituent une entrave au développement du système éducatif. Il attribue ces facteurs endogènes à la faible qualité du système éducatif et la faiblesse de diffusion de l'éducation sur toute la population. Cependant, une autre justification évoquée par UNESCO (2012, p. 57) c'est la distance de la maison par rapport à l'école qui influe sur la fréquentation. En effet**,** la nécessité de parcourir de longues distances pour se rendre à l'école a une incidence négative sur l'assiduité et la fréquentation pour tous les enfants et particulièrement les filles surtout dans le premier cycle du secondaire. Ainsi, selon l'EDS 2004 du Nigéria, le taux de fréquentation diminue à mesure que la distance augmente. Dans l'ensemble, le taux de redoublement est en baisse, mais demeure toujours au-dessus de la moyenne nationale au niveau du primaire. Plusieurs enfants sont donc toujours gagnés par le phénomène de redoublement traduisant par-là que l'objectif d'assurer une scolarisation universelle à tous les degrés d'enseignement n'est pas encore atteint.

En outre, les caractéristiques socioéconomiques des ménages agissent comme des facteurs d'inégalités de chance dans la scolarisation des enfants. Ce résultat est partiellement conforme à celui de certains auteurs. En effet, BIH E. et ACKA D. (2003, p. 30) soutiennent que tous les enfants ont les mêmes chances d'accès à l'éducation**.** Seulement, ce sont les capacités financières des parents qui agissent comme des facteurs d'inégalités dans l'égalité d'accès tant des garçons que des filles à l'éducation. Cependant, lorsque les parents ont des moyens financiers suffisants, ils tendent à scolariser tous les enfants sans distinction. Dans cette même veine, Y. CHANSOPHAT (2005, p. 7) fait remarquer que certes, la pauvreté est l'une des raisons pour lesquelles les enfants du Cambodge ne vont pas à l'école mais il y a aussi le niveau d'instruction du chef de ménage. Pour lui, le niveau d'instruction ou de scolarisation des parents joue un rôle primordial dans la scolarisation des enfants. L'aptitude des parents à préparer leurs enfants à l'école et leurs attitudes envers l'école dépendent de la valeur qu'ils accordent à l'école en fonction de leur niveau d'instruction. Partant de cette analyse, l'on en déduit que les contraintes économiques du chef de ménage et celles liées à l'offre éducative ne sont pas les seuls facteurs explicatifs de la non-scolarisation de certains enfants.

Conclusion

Cette étude a pour principal but d'analyser les déterminants de la scolarisation et de la réussite scolaire des enfants dans la sous-préfecture de Botro, dans la perspective d'une éducation durable. L'analyse a porté sur les cycles primaire et secondaire afin de mieux comprendre les déterminants de la scolarisation dans ces différents cycles d'enseignement. Il ressort de cette étude que les déterminants de scolarisation et de réussite scolaire dans ces deux cycles concernent non seulement les facteurs liés à l'offre scolaire mais aussi ceux de la demande scolaire. Tous ces facteurs combinés influencent la scolarisation et la réussite scolaire des enfants en âges d'être scolarisés dans ces deux cycles d'enseignement. Cependant, depuis quelques années, les autorités politiques et éducatives œuvrent ensemble pour la réussite de la politique de scolarisation obligatoire pour tous les enfants d'âges scolaire. Pour ce faire, les autorités

locales et les populations doivent être mises à contribution afin que chacun s'investisse à rendre effective la scolarisation pour tous. Ces actions peuvent se traduire en partie par la construction et la réhabilitation des salles de classe ainsi que le renforcement de la politique de gratuité. Celle-ci devrait prendre en compte les dépenses scolaires prioritaires à la fois au primaire et au secondaire.

Références bibliographiques

BAH Bernadette, 2015, Scolarisation des filles : pour avancer lever les obstacles dans le monde et même en France, 5ème quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la Région Rhône-Alpes *« Regards de Femmes »*, Lundi 5 octobre 2015, Lyon, France, pp 1-10.

BIH Émile et ACKA-DOUABELE Cynthia, 2003, *Étude sur l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation en Côte d'Ivoire : Rapport final,* ROCARE, Abidjan, 109 p.

CHANSOPHAT Yin, 2005, *Étude des facteurs de l'abandon scolaire au niveau primaire au Cambodge*, Mémoire de Maitrise, Université du Québec, Québec 149 p.

HAJI Rabii, 2011, *Éducation, croissance économique et développement humain : le cas du Maroc,* Mémoire de Maitrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 142 p.

HOUESSOU Kpatagnon Richard Norbert, 2009, *Impact des subventions compensatrices des droits d'inscription sur la qualité de l'éducation dans le primaire public au Bénin,* Mémoire de Master, IREEP, Cotonou, 83 p.

MENA, 2021, *Rapport d'analyse statistique du Système Éducatif 2020-2021,* MENA/DSPS, Abidjan, 118 p.

MENET, 2015, *Rapport d'analyse statistique du système éducatif 2014-2015,* MENET, Abidjan, 138p.

MENET-FP, 2016, *Le financement de l'éducation en Côte d'Ivoire 2006-2015 : Sur le modèle des comptes nationaux de l'éducation*, MEN, Abidjan, 68 p.

MENET-FP, 2018, *Rapport d'analyse statistique 2018-2019*, MENETFP/DSPS, Abidjan, 98 p.

UNESCO, 2012, *ATLAS MONDIAL de l'égalité des genres dans l'éducation*, UNESCO, Paris, 118 p.